



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Légion d'honneur et ordre national du mérite

Question écrite n° 12895

Texte de la question

M. Franck Gilard demande à M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, de bien vouloir lui indiquer le nombre de personnes qui ont reçu la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite au titre de son département ministériel, dans le département de l'Eure entre 2000 et 2007.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants est en mesure de préciser à l'honorable parlementaire qu'entre 2000 et 2007, 20 personnes demeurant dans l'Eure ont été décorées dans les deux ordres nationaux sur le contingent du ministre en charge des anciens combattants. La répartition entre les deux ordres est la suivante : 13 au titre de la Légion d'honneur dont 1 croix d'officier et 12 croix de chevalier ; 7 au titre de l'ordre national du Mérite dont 1 croix d'officier et 6 croix de chevalier.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12895

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7921

Réponse publiée le : 19 février 2008, page 1414